

uns après les autres, sous lesquels il ne se passa rien qui soit digne de récit.

En 1707 après avoir demandé plusieurs fois mon congé à Messieurs de la Compagnie pour passer en France, ils me l'accordèrent enfin. Arrivé à la Rochelle, je fus proposé à la cour pour aller relever celui qui commandait au Fort Bourbon, qui était un nommé M. Delisle, frère de M. de St-Michel qui était autrefois capitaine de Port à Rochefort.

En 1708, nous partîmes de la Rochelle, où j'avais levé une nouvelle garnison; mais, lorsque nous fûmes à l'entrée du détroit d'Hudson, les vents nous contrarièrent si longtemps, que nous fûmes obligés de relâcher à Plaisance, où j'eus l'honneur de vous écrire, pour vous demander la permission de tirer des vivres du Canada, et vous eûtes la bonté d'y donner votre consentement.

En 1709, nous nous rendîmes au lieu destiné, où j'ai trouvé M. Delisle et toute la garnison fort en peine, parce qu'ils étaient à la veille de manquer de vivres et de munitions. Comme nous y étions arrivés fort tard, joint à ce que le navire s'était beaucoup endommagé dans les glaces, il fallut faire un second hivernement; ce qui causa une grosse perte à Messieurs de la Compagnie, en ce qu'ils avaient tout à la fois deux garnisons et un gros équipage à payer et à nourrir. Pendant l'hiver M. Delisle fut attaqué de l'asthme dont il mourut. Je suis resté commandant pendant six années dans le Fort Bourbon, où j'ai eu l'honneur d'être établi par ordre précis du Roi, dont je garde encore les commissions. Aucun de ceux qui m'avaient précédé, n'en avaient eu de semblables.

En 1714, je reçu des ordres de la Cour avec des lettres de M. le Comte de Pontchartrain, pour remettre le poste aux Anglais, ainsi qu'il était porté par le traité d'Utrecht.

Je m'aperçois que c'est abuser de votre bonté, Monsieur, de vous parler si longtemps de choses inutiles; il faut revenir à notre premier dessein, qui est de vous donner toutes les connaissances possibles de la situation en général du Fort Bourbon, et des avantages qu'on peut tirer par son commerce.

Quoique le Fort soit bâti sur la rivière Sainte Thérèse, c'est par la rivière Bourbon que descendent tous les Sauvages qui viennent en traite. Cette rivière est d'une si grande étendue, qu'elle passe par plusieurs grands lacs, dont le premier, distant de la mer d'environ 150 lieues, a environ 100 lieues de circonférence. Les Sauvages le nomme Tatusquoyaon secahigan, qui veut dire, Lac des Forts, dans lequel lac du côté du nord il se décharge une rivière que l'on nomme Quisisquatchiouen, autrement grand courant. Cette rivière prend sa source d'un lac distant du 1er de plus de 300 lieues, qui se nomme Michinipi, ou grande eau, parce qu'en effet il est le plus grand et le plus profond de tous les lacs. Il a plus de 600 lieues de tour, et reçoit la décharge